



Wallonie

DIRECTION DES AÎNÉS



Service public
de Wallonie

Vos réf. :
Nos réf. : S:\O50001_DFA\Communication_07\transfert/courrier 01.01.2015]
Annexe(s) :
Vos contacts : eric.hellin@spw.wallonie.be
Chef de service : catherine.dechevre@spw.wallonie.be (directrice)

**Objet : Transfert de compétences, fin de la période transitoire au 31.12.2014.
Matières transférées du SPF Économie vers la Wallonie – Contrôle des prix.**

Namur, le 12 NOV. 2014

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la 6^{ème} réforme de l'État, la Wallonie a hérité de nouvelles compétences en matière de santé et d'aide aux personnes.

Dans l'attente de la création concrète d'un nouvel organisme d'intérêt public (OIP), la matière vous concernant et reprise ci-dessus sera gérée par le Service public de Wallonie et plus particulièrement par la DGO5 (Direction générale opérationnelle des Pouvoirs locaux, de l'Action sociale et de la Santé), et ce, à partir du 01.01.2015 (et non plus par le SPF - Économie).

Concernant cette matière « Contrôle des prix », nous vous invitons à adresser par lettre recommandée avec avis de réception à la Direction des Aînés de la DGO5, Avenue Gouverneur Bovesse, 100 – 5100 Namur (Jambes) et ce **dès le 10 décembre 2014** tant vos demandes de hausse de prix ou de marges visées aux articles 3 et 4 de l'arrêté ministériel du 12 août 2005 (procédure complète) que vos demandes de hausse de prix d'hébergement visées à l'article 5 dudit arrêté (procédure simplifiée) ainsi que vos notifications de services et produits qui peuvent être considérés comme nouveaux (article 6 de ce même arrêté).



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE

DES POUVOIRS LOCAUX, DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SANTÉ

Avenue Gouverneur Bovesse 100, B-5100 Namur (Jambes) • Tél. : 081 32 72 11 • Fax : 081 30 90 93

Afin de vous aiguiller vers votre nouvel interlocuteur wallon ou pour tout renseignement complémentaire, votre personne de contact est :

Éric HELLIN : eric.hellin@spw.wallonie.be – 081/327.477

Nous vous invitons à consulter régulièrement le portail <http://socialsante.wallonie.be>.

En vous remerciant d'avance pour votre collaboration, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Maxime Prévot

Vice-Président wallon, Ministre
des Travaux publics, de la Santé,
de l'Action sociale et du
Patrimoine